

COMMUNE DE COPPET

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION DE L'ANCIENNE VILLE

ECHELLE 1:1000



Approuvé par la Municipalité de Coppet
dans sa séance du : 19.07.93

Soumis à l'enquête publique
du : 09.08.93 au : 09.09.93

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Adopté par le Conseil Communal de Coppet
dans sa séance
du : 27.06.94

Approuvé par le Conseil d'Etat du
canton de Vaud
le : 3 AVR. 1996

Le Président :



Le Secrétaire :

L'atteste le Chancelier :



URBAPLAN

JUILLET 1993

LEGENDE

● ● ● ● ● Périmètre de l'ancienne ville

— Périmètre du bourg

▲ ▲ ▲ ▲ Périmètre du château

— ● — Périmètre du faubourg nord

— ● ● — Périmètre du faubourg sud

Bâtiments de type A

Bâtiments de type B

Bâtiments de type C



— — — Périmètre à restructurer

Espaces de type A

Espaces de type B

Espaces de type C

Espaces de type D

Bâtiments existants compris dans les périmètres à restructurer

Lisière forestière

